

Réhabilitation de Morgat.

Le député prend le pouls

Richard Ferrand, député PS de la 6^e circonscription du Finistère et conseiller régional, était présent hier après-midi à Crozon, accompagné de Thierry Burlot, vice-président du conseil régional, chargé de l'aménagement territorial. C'est avec attention qu'ils ont été reçus par Daniel Moysan, maire, accompagné de ses proches collaborateurs. En effet, le conseil régional a engagé 2 M€ pour le projet « Morgat demain » (plus 120.000 € pour les frais d'études) sur les 5,8 M€ qu'exige l'opération. Soit l'une des plus grosses enveloppes attribuées par la commission paritaire.

Daniel Moysan, qui a accueilli les élus en mairie, est revenu sur la globalité du projet morgatois : conserver l'authenticité, tout en redonnant à l'ancienne station balnéaire son lustre d'antan et en redynamisant commerces et fréquentation touristique.

Estacade : deux à trois mois de retard

Concernant l'estacade, le chantier ne démarrera qu'en avril, et non dès février comme initialement prévu. Et ce en raison de la décision du tribunal administratif d'annuler le marché de travaux (Le Télégramme du 29 décembre).

Viendront ensuite l'extension en largeur du quai Kador en continuité de l'estacade pour la phase 2, prévue à l'automne, et la requalification des espaces publics en phase 3 fin 2014. 200 places supplémentaires de parking verront alors le jour au port, dont les problèmes d'ensablement auront été aussi pris en compte.

« Morgat, un joyau »

« Crozon-Morgat est un des



Accueillis en mairie par le maire, le député Richard Ferrand (à gauche) et Thierry Burlot, vice-président du conseil régional (à droite), ont manifesté un vif intérêt pour la Presqu'île, avant de visiter le chantier de réhabilitation de la station de Morgat.

joyaux de la Bretagne », a souligné Richard Ferrand, rappelant au passage le patrimoine impor-

tant de la région.

De son côté, Thierry Burlot a dit son attachement à tous les terri-

toires, même les plus éloignés. Mais il prévient : « Les territoires sont inégaux, mais on recherchera toujours l'équilibre ». Et d'en venir au contrat de Pays, qui a pris fin au 31 décembre 2012 : « 21 pays en Bretagne, c'est historique, c'est culturel », a-t-il expliqué. Le prochain projet sera écrit cette année, pour couvrir la période 2014-2017, avec un dispositif transitoire. Mais il annonce déjà que seront financés les projets de valorisation des territoires définis par les communautés de communes « dans l'intelligence et le durable ».

Espaces remarquables : un projet unique

En marge de la visite, le vice-président du conseil régional, Thierry Burlot, a abordé un point très important pour la Presqu'île, dans le cadre de l'Espace remarquable 2013, voté à l'unanimité dans les communes de Camaret, Crozon et Lanvéoc, et qui sera définitivement signé en milieu d'année.

153 sites géologiques remarquables ont en effet été identifiés en Bretagne, par la Société géologique et minéralogique de Bretagne. La Presqu'île en compte 27, et fera l'objet « d'un projet unique en France », selon Thierry Burlot. « Ce sera une première en France, car le projet est sur des sites éclatés, avec des emprises maritimes », explique-t-il. La Région financera 60 % du coût de l'opération.